

La pointe de l'enseignement de Jésus est que nous sommes tous pécheurs, et donc qu'un coupable n'a pas la légitimité pour condamner à mort une autre personne. Ceci devrait interpeller tous les juges qui prononcent des sentences de mort, et l'Église elle-même qui ne s'est pas encore accordée sur l'interdit absolu de tout meurtre.

Repentance et pardon

Le Créateur est Dieu de la vie ; Il désire le salut de tous, quels qu'ils soient et quoi qu'ils aient fait. C'est aussi la démarche de l'action non-violente qui cherche à rétablir la justice sans exercer de violence sur les oppresseurs. Elle considère que soit ils se trompent – soit ils ont été trompés. Ils ont besoin d'être détrompés, si besoin par la contrainte, jusqu'à ce qu'ils reconnaissent leur erreur et puissent, s'ils le peuvent, dédommager ceux qui ont été spoliés. Cette double démarche rétablit les personnes, opprimés et oppresseurs, dans leur dignité. Le pardon est toujours offert ; la repentance permet de l'exprimer et ouvre la voie à la réconciliation.

Le facteur temps

Pressé de donner son verdict, Jésus ne répond pas immédiatement. Maître de lui-même, il prend son temps. Le tracé sur le sol est propice à la réflexion et à la prière. Après sa sentence, le temps du second du tracé permet aux scribes et aux pharisiens de se juger eux-mêmes selon leur conscience. Jésus enseigne de ne pas riposter au méchant, de ne pas rendre coup pour coup (voir la fiche *Vers la justice du Royaume – Tendre l'autre joue*). En ne répondant pas du tact au tact, en proposant de donner son manteau ou de doubler la longueur du chemin, il utilise le facteur temps (Mt 5,38-42). Le rythme humain a besoin de durée, et la vérité a aussi besoin de temps pour frayer son chemin dans les cœurs endurcis.

—> Pour mieux connaître la Non-violence, voir le Livret Penser et vivre la paix N°17 : [Dire NON ! à la violence](#)

Pax Christi France 5 rue Morère 75014 PARIS
<http://paxchristi.cef.fr> tél 01 44 49 06 36
Commission Non-violence – 2020



Pax Christi France

Écriture et non-violence

La femme adultère et les justiciers fallacieux

« Quant à Jésus, il alla au mont des Oliviers. Mais, dès l'aurore, de nouveau il fut là dans le Temple, et tout le peuple venait à lui, et s'étant assis il les enseignait.

Or les scribes et les Pharisiens amènent une femme surprise en adultère et, la plaçant au milieu, ils disent à Jésus : *"Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or dans la Loi Moïse nous a prescrit de lapider ces femmes-là. Toi donc, que dis-tu ?"*

Ils disaient cela pour le mettre à l'épreuve, afin d'avoir matière à l'accuser. Mais Jésus, se baissant, se mit à écrire avec son doigt sur le sol. Comme ils persistaient à l'interroger, il se redressa et leur dit : *"Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier une pierre !"*

Et se baissant de nouveau, il écrivait sur le sol. Mais eux, entendant cela, s'en allèrent un à un, à commencer par les plus vieux ; et il fut laissé seul, avec la femme toujours là au milieu.

Alors, se redressant, Jésus lui dit : *"Femme, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ?"* Elle dit : *"Personne, Seigneur."* Alors Jésus dit : *"Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pèche plus. »*

(Jn 8, 1-11)

Interprétation par la Commission Non-violence

Saint Jean est le seul évangéliste à relater l'épisode d'une femme tirée d'une couche voluptueuse, traînée au petit matin vers un lieu de supplice. Les justiciers estiment que Jésus déstabilise la foi juive en prenant des libertés avec la Torah : ils doivent en apporter la preuve pour éliminer ce trouble. Mais, peut-être sans en avoir bien conscience, les scribes et les pharisiens utilisent un moyen fallacieux : tendre un piège mortel avec cet appât humain. Amenée de force, la femme se retrouve au centre d'un cercle de gens où Jésus, assis, enseignait. À lui de donner la sentence en suivant ou non la Loi de Moïse. Lui-même sera jugé sur cela.

Quelle loi nouvelle Jésus écrit-il sur le sol ?

Moïse monte sur la montagne où il reçoit les Dix Paroles. Il les grave sur deux pierres et redescend les transmettre aux Israélites. Pendant ces quarante jours, le peuple avait douté et s'était fait une idole autour duquel il festoyait. Moïse casse les pierres et remonte dans la montagne. Il plaide la clémence de Dieu pour qu'Il n'anéantisse pas le peuple : « *Ils se sont fait un veau en or. Pourtant, s'il te plaisait de pardonner leur péché [...] Sinon, efface-moi, de grâce, du livre que tu as écrit !* » (Gn 32, 31-32) Le Seigneur se laisse fléchir ; Moïse redescend avec deux autres pierres gravées.

Le Deutéronome dit que les pierres ont été par deux fois écrites du doigt de Dieu. Quelle loi nouvelle Jésus écrit-il sur le sol ? Nous proposons une ligne de sens : Adam est tiré de *adama*, la terre. Traçant du doigt sur le sol, Jésus inscrit la loi nouvelle sur l'être humain, dans son cœur. La prophétie d'Ézéchiél se réalise : « *Je vous donnerai un cœur nouveau, je mettrai en vous un esprit nouveau, j'ôterai de votre chair le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon esprit en vous et je ferai que vous marchiez selon mes lois et que vous observiez et pratiquiez mes coutumes* » (Ez 36, 26-27).

Prise de conscience

Le temps entre les deux tracés est celui de la prise de conscience. Jésus ne regarde pas ceux qui partent un par un. Chacun se juge lui-même, reconnaissant son péché.

Entre deux tracés, une Parole, centrale : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier une pierre !* Sans éclairs ni tonnerre, la justice nouvelle du Royaume a la puissance du calme, la sérénité de la Vérité : elle fait son entrée. La sagesse du Christ est supérieure à celle de Salomon. En proposant de trancher l'enfant revendiqué en deux parts, le roi avait misé sur l'amour maternel pour faire justice (1 R 3,16-28). Jésus parie sur la conscience de chaque personne. Les scribes et les pharisiens reconnaissent leur sournoiserie et leur intention meurtrière. Un pécheur peut-il condamner à mort un autre pécheur ? Ils quittent le cercle meurtrier, les plus capables d'introspection en premier. En se reconnaissant pécheurs, ils deviennent aptes à recevoir le pardon. La femme est invitée aussi à reconnaître ses propres fautes : « *Femme, où sont-ils ? Personne ne t'a condam-*

né ? – "Personne, Seigneur" – Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pêche plus ».

Le verset qui précède la citation d'Ézéchiél ouvre nos vies blessées à tous les recommencements possibles : « *Je répandrai sur vous une eau pure et vous serez purifiés ; de toutes vos souillures et de toutes vos ordures je vous purifierai* » (Ez 36,25). Jésus instaure la Nouvelle Alliance comme une nouvelle création. Sur la Croix, le Christ renouvellera l'intercession de Moïse pour le peuple en offrant sa propre vie, menant ainsi la loi de sainteté à sa perfection.

Au niveau de la Non-violence

La violence des justes

La perfidie des scribes et des pharisiens se cache sous le masque de la justice. La *violence des justes* est donc la plus difficile à débusquer ; elle est aussi la plus répandue, tant au niveau des personnes que des groupes ou des institutions. Concernant les injustices sociales, le pape Jean-Paul II parle de *structure de péché* : « Si l'on considérait certaines formes modernes d'*impérialisme* à la lumière de ces critères moraux, on découvrirait que derrière certaines décisions, inspirées seulement, en apparence, par des motifs économiques ou politiques, se cachent de véritables formes d'idolâtrie de l'argent, de l'idéologie, de la classe, de la technologie. » (Encyclique *Sollicitudo rei socialis* - 37).

Notre tendance naturelle est l'auto justification, et nous reconnaissons difficilement le mal que nous nous préparons à faire ou que nous faisons.

La peine de mort

Une lecture linéaire de la Bible présente Dieu se faisant pédagogue pour combattre la tendance de l'homme à résoudre les conflits par la violence. On entrevoit son refus de voir l'homme verser le sang de l'homme lors de l'Alliance avec Noé (Gn 9,5-6), ensuite lors du sacrifice d'Isaac par Abraham (Gn 22,12), sur le mont *Moriah* où sera établi le Temple de Jérusalem, dans la Loi transmise à Moïse (Dt 5,17 – qui a été interprétée comme l'interdit de verser le sang d'un autre juif).